

Leçon 8

Dieu fait de l'homme un membre de Sa famille : l'adoption

Louis était négligé de façon déplorable par ses parents alcooliques. Il vivait une vie de misère, de crainte et de privation. Peu à peu, il s'endurcit dans ses attitudes vis-à-vis des autres, et devint amer dans sa façon de considérer la vie. L'agence sociale du gouvernement essaya de le placer dans différentes familles, mais personne ne voulait le garder à cause de son caractère endurci. De nombreuses familles qui connaissaient sa triste vie *auraient pu* le prendre avec elles, mais elles *ne le faisaient pas*. Finalement, Mr. et Mme Burnett décidèrent d'adopter le garçon, et tous les arrangements légaux furent accomplis pour achever l'adoption. Pourtant, à ce tournant de l'histoire, la famille qui *allait l'adopter dut y renoncer* parce que Mr Burnett décéda subitement.

En dernier ressort, une autre famille prit Louis avec elle, puis décida finalement de l'adopter. Ce dernier répondit à leur amour et à leur attention pour lui. Plus tard, il devint un adulte équilibré et finit par entrer dans le ministère. Aujourd'hui, sa vie est une source de bénédictions et de consolations pour les autres. Mais avant d'en arriver là, il fallut que tout commençât par son adoption par une famille dont la compassion, l'amour, les ressources et le nom lui donnèrent une place favorable dans la société.



Dieu a fait la même chose pour nous. Car Il ne S'est pas contenté de pardonner nos péchés et de nous donner la vie par le moyen de la nouvelle naissance ; Il nous a aussi placés dans Sa famille comme Ses fils et Ses filles avec tous les droits et les privilèges qui accompagnent la filiation. Le plus merveilleux dans cet acte d'adoption c'est que, tout en connaissant notre terrible condition de péché, de rébellion et de perdition, Il *accepte* de nous ouvrir les ressources du ciel. Aucun d'entre nous ne peut douter du fait qu'Il avait la *capacité* de nous racheter. Le miracle, en fait, c'est qu'Il *l'a fait*. Il est notre Père Céleste et nous sommes Ses enfants ! N'est-Il pas, par conséquent, digne de notre louange et de notre dévotion éternelle ?

plan de la leçon

La nature de l'adoption
Les phases de l'adoption
L'expérience de l'adoption

objectifs de la leçon

Lorsque vous aurez achevé cette leçon, vous serez en mesure :

- De discuter de l'enseignement biblique concernant l'adoption dans la famille de Dieu.

- De décrire la relation qui existe entre la régénération, la justification et l'adoption.
- D'expliquer le moyen et les avantages de l'adoption.
- D'apprécier le grand amour et la bonté que Dieu manifeste en nous adoptant dans Sa famille.

exercices

1. Lisez Romains 8, Galates 4 et Ephésiens 1. Si vous en avez l'occasion, lisez ces chapitres une première fois pour vous en faire une idée générale, puis une deuxième fois pour une compréhension détaillée. Portez votre attention tout particulièrement sur les passages qui traitent de l'adoption.
2. Procédez au développement de la leçon selon votre méthode habituelle. Lorsque vous avez terminé la leçon, faites l'examen personnel puis vérifiez vos réponses.
3. Révissez attentivement la Partie 2 (leçons 5 à 8), puis remplissez la Partie 2 de votre Rapport de l'étudiant et renvoyez celle-ci ensuite à votre instructeur d'ICI.

mots-clés

acompte	gréco-romain	paternel
acquitte	héritage	perdre
arrhes	héritier	période patriarcale
désincarné	intérieurement	renouvellement
extérieurement	juridique	vérifier
garant	libération	

développement de la leçon

LA NATURE DE L'ADOPTION

L'adoption, comme la régénération et la justification, est une œuvre que Dieu accomplit dans la personne qui se tourne vers

Christ. Elle a pour objet la *position* d'une personne dans la famille de Dieu ainsi que ses *privilèges* comme l'un des fils de Dieu. Comme nous l'avons vu, le but divin pour celui qui se tourne vers Dieu est bien plus que l'affranchissement de l'esclavage. Le but de Dieu, c'est de faire des fils et des filles qui Lui appartiennent. Ainsi Paul déclare :

« En lui, Dieu nous a élus avant la fondation du monde . . . Dans son amour, il nous a prédestinés par Jésus-Christ à être adoptés, selon le dessein bienveillant de sa volonté » (Ephésiens 1.4-5).

La signification de l'adoption

Objectif 1. *Identifier l'explication du mot adoption comme il est utilisé dans le Nouveau Testament.*

Le mot traduit par *adoption* signifie littéralement « placer un fils ». Il se réfère à une place et à une condition données à une personne n'y ayant normalement pas droit. Pour la plupart d'entre nous, nous connaissons l'acte d'adoption par lequel un enfant (habituellement un orphelin) est intégré dans une nouvelle famille où il est traité comme un fils naturel et où il reçoit tous les droits et privilèges qui sont attachés à cette relation. Toutefois, l'apôtre Paul utilise l'idée de l'adoption dans un sens spirituel. Il utilise le terme *adoption* pour mettre en valeur l'acte de la grâce divine par lequel celui qui reçoit Christ devient un fils de Dieu. La relation du croyant envers Dieu comme Son *enfant* est rendue possible grâce à la nouvelle naissance (Jean 1.12-13). Néanmoins, son adoption est le fait de Dieu qui l'a placé au rang, ou dans la position, de fils adulte vis-à-vis de Lui-même, Dieu (Galates 4.1-7). Il a donc ainsi tous les privilèges d'un fils et est réellement considéré comme tel.

Maintenant que nous avons présenté le concept de l'adoption, faisons une brève révision. Vous vous souvenez certainement que dans la régénération, le croyant reçoit *une nouvelle vie* et *une nouvelle nature*. Puis dans la justification, il reçoit *une nouvelle situation*, et maintenant, dans l'adoption, il reçoit *une nouvelle position*.

1 Afin de vous remettre en mémoire tout ce que vous avez appris jusqu'à présent, faites correspondre les doctrines (à droite) avec les définitions ou les énoncés appropriés (à gauche).

- | | |
|---|--------------------------------------|
| a Concerne la situation d'une personne | 1) La régénération devant Dieu |
| b Caractérise le changement dans la nature d'une personne | 2) La justification
3) L'adoption |
| c Se réfère à la présence d'une personne dans la famille de Dieu | |
| d Donne les droits de la filiation | |
| e Impute la justice de Christ au croyant et transfère sa culpabilité sur Christ | |
| f Introduit une personne à la vie spirituelle par le moyen de la nouvelle naissance | |

Le mot grec traduit par *adoption* n'apparaît pas dans la version grecque de l'Ancien Testament, mais des exemples d'adoption y figurent. Ces exemples de l'Ancien Testament montrent que certaines coutumes étaient communes à l'époque des patriarches. Selon ces coutumes, un mari et une femme sans enfant pouvaient adopter un fils adulte afin qu'il les serve tout au long de leur vie et qu'il les enterre à leur mort. En échange de cela, le fils ainsi adopté recevait un héritage, à moins bien sûr que les parents ne donnent ultérieurement la vie à un fils qui soit vraiment le leur. Si ce cas se produisait, le fils naturel devenait l'héritier, et le fils adoptif perdait ou abandonnait tous ses droits. Cette coutume peut nous aider à comprendre la relation d'Abraham avec Eliezer (Genèse 15.2-4). De plus, si une femme était stérile, elle pouvait donner une esclave à son mari à cet effet (Voir Genèse 16.2). Et si cette esclave enfantait, la loi interdisait à la femme de la renvoyer ensuite. Cela nous aide à comprendre l'inquiétude d'Abraham suscitée par la conduite de sa femme Sara (Genèse 21.11-12).

2 Lisez les passages de l'Écriture ci-dessous, et dites qui fut adopté dans chaque cas.

a Exode 2.10 :

b 1 Rois 11.20 :

c Esther 2.7, 15 :

Dans l'Ancien Testament, le concept de filiation est plus important que celui d'adoption. De même, être un fils par régénération divine est d'une importance capitale, mais le concept d'adoption n'est néanmoins pas exclu.

3 Lisez Exode 4.22-23 ; Deutéronome 14.1-2, 32.18-20 ; Jérémie 31.9 ; Osée 1.10, 11.1 ; Malachie 1.6, 3.17, puis répondez aux questions suivantes.

a Dans ces passages bibliques, qui sont les *filis de Dieu* ?

.....

b Quels sont les textes qui se réfèrent à la filiation naturelle, par naissance ?

.....

c Quels sont les passages de l'Écriture qui impliquent l'adoption en tant que fils ?

.....

Nous voyons que l'idée d'adoption n'était pas étrangère au peuple de Dieu à l'époque de l'Ancien Testament. Pourtant, les pratiques d'adoption dans l'Ancien Testament ne semblent pas avoir de conséquences directes sur l'enseignement du Nouveau Testament. Au contraire, c'est la coutume gréco-romaine d'adoption qui constitue manifestement l'arrière-plan d'où l'apôtre Paul tire son utilisation du terme. En effet, cette pensée établissait la différence entre la liberté d'un fils dans sa maison et l'asservissement d'un esclave.

L'adoption était une pratique très commune dans le monde gréco-romain. Si un couple marié n'avait pas d'enfant, le mari

pouvait adopter un fils pour qu'il devienne son héritier. Celui qui se trouvait ainsi adopté pouvait très bien avoir ses parents encore vivants, mais cela ne changeait rien à l'adoption. Car souvent les familles étaient prêtes à abandonner leurs enfants afin que ceux-ci puissent avoir une meilleure vie. Pourtant, une fois que l'enfant était adopté, sa vraie famille n'avait plus aucun pouvoir sur lui, tandis que son père adoptif, lui, avait une autorité totale sur ce dernier. C'est lui qui décidait de ses relations, contrôlait ses possessions et ses gains, et avait le droit de le discipliner. Mais c'est aussi ce père qui était le garant des actions que son fils adoptif pouvait commettre, et il était aussi tenu de pourvoir à tous ses besoins.

Etre membre d'une famille agrandie, procurait à celui qui était adopté la formation nécessaire pour réussir sa vie future. Il apprenait à respecter les anciens et à assumer les responsabilités. Et au travers des corrections infligées avec amour, il tirait de riches leçons, quant à la discipline, qui le préparaient aux difficultés et aux exigences de la vie. En grandissant, il acquerrait aussi l'éducation et les manières sociales le préparant à sa vie d'adulte. L'un dans l'autre, cette nouvelle relation de famille présentait de grands avantages pour le fils ou la fille ainsi adopté(e).

L'enseignement de Paul quant à la régénération, la justification et l'adoption reflète aussi cette idée de l'adoption. Il y décrit le processus par lequel Dieu retire une personne de son ancien milieu pour l'introduire dans Sa famille par la nouvelle naissance, lui pardonnant les actions commises dans son ancienne vie, pour finalement la placer dans Sa famille comme un fils adulte. Le fils ainsi adopté est alors intégré à la famille de Dieu, avec tous les privilèges et les responsabilités qui s'y rapportent. Il en résulte que toute son énergie, tout son temps et tout ce qu'il possède devraient être soumis au contrôle de Dieu. L'adoption est donc l'acte de la grâce de Dieu par lequel Il place dans Sa famille, comme Ses fils et Ses filles, tous ceux qui reçoivent Jésus-Christ comme leur Sauveur, en leur conférant tous les droits et les devoirs de la filiation.

- 4** Entourez la lettre précédant chaque énoncé VRAI.
- a** L'apôtre Paul reflète l'usage de la coutume d'adoption de l'Ancien Testament dans son enseignement sur l'adoption.
 - b** Dans le monde gréco-romain, la pratique de l'adoption était très commune.
 - c** Dans le système gréco-romain, le parent adoptif avait un contrôle absolu sur celui ou celle qu'il adoptait, mais il devait aussi pourvoir à tous ses besoins.
 - d** Nous devenons membres de la famille de Dieu lorsque nous reconnaissons et admettons la doctrine de l'adoption.
 - e** Nous sommes placés dans la famille de Dieu comme des fils et des filles adultes par l'acte d'adoption, lorsque nous faisons l'expérience de la nouvelle naissance.

Bien que l'adoption soit relativement peu mentionnée dans les Ecritures, elle n'en constitue pas moins un enseignement important du Nouveau Testament. Etant donné qu'elle est en étroite relation avec la régénération, certaines personnes pourraient penser que son étude est d'ordre secondaire. Et pourtant, l'adoption occupe une grande place dans l'enseignement de Paul, et la nature même de son enseignement est l'un des plus beaux et un des plus touchants du Nouveau Testament.

5 Lisez chacun des passages de l'Ecriture suivants se référant à l'adoption. Dans chaque contexte immédiat, prenez note de ce qui se différencie à l'adoption. Le premier a été fait pour vous servir d'exemple.

- a** Romains 8.15-16 : *Un esprit de servitude et de crainte*
- b** Romains 8.20-23 :
- c** Romains 9.4-12 :
- d** Galates 4.3-7 :
- e** Ephésiens 1.5-7 :

Remarquez comment Paul se réfère, dans Romains 9.4, à la relation d'Israël avec Dieu comme étant celle d'une *adoption*. De la place prépondérante où il place l'adoption dans ce verset,

nous pouvons voir que toutes les bénédictions découlaient de cette relation particulière d'Israël avec le Seigneur. Ce passage spécifique concerne la nation d'Israël, mais si l'on considère l'enseignement du Nouveau Testament précisant que l'Eglise est le véritable Israël, il nous est alors très utile d'y voir les mêmes principes de fonctionnement. Donc, dans un certain sens, notre relation privilégiée avec Dieu est la base sur laquelle nous recevons toutes les bénédictions qu'Il nous accorde. Quelle bonne chose refuserait-Il à Ses enfants ? (Voir Psaume 84.12). Paul répond, « Lui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas aussi tout avec lui, par grâce ? » (Romains 8.32). Et bien que nous ne sachions pas toujours ce qui est le meilleur pour nous, Dieu fait coopérer toutes choses pour le bien de ceux qui L'aiment, ceux qu'Il a adoptés (Romains 8.28). Toutefois, nous devons toujours nous rappeler que les bénédictions que nous recevons ne sont ni le fruit de nos efforts ni le résultat d'un mérite quelconque.

6 Lisez Luc 17.7-10. Ecrivez dans votre cahier quelle devrait être notre attitude concernant notre travail pour le Seigneur.

Etant Ses fils adoptifs, nous devons reconnaître que tous nos efforts sont indignes du grand amour qu'Il nous a manifesté en nous introduisant dans Sa famille et en nous y plaçant comme Ses fils. Et qui plus est, les bienfaits de cette relation continuent tandis que notre Père Céleste pourvoit à nos besoins.

M et Mme Potter adoptèrent un jour un jeune homme issu d'un autre pays. Ils lui donnèrent le prénom de *Daniel* et celui-ci, bien sûr, prit leur nom de famille lors du processus d'adoption. Daniel s'intégra complètement à la vie de famille et fut traité avec tous les droits et les privilèges des enfants Potter. Les Potter devinrent légalement responsables de Daniel. Ils lui donnèrent la possibilité d'acquérir une bonne éducation et l'envoyèrent même à l'université. En tant que *fils adoptif*, Daniel était bien nourri et vêtu, et lors d'occasions spéciales, comme son anniversaire, on se souvenait de lui comme de tout autre membre de la famille. En bref, il bénéficiait de tous les avantages familiaux à cause de sa relation adoptive. Cette illustration n'est, bien sûr, qu'un faible reflet de l'amour que

nous démontre notre Père Céleste en nous sauvant, en faisant de nous les héritiers de Ses promesses et en nous inondant, chaque jour, de bienfaits.

7 Entourez la lettre précédant l'explication correcte du mot *adoption* tel qu'il est utilisé dans le contexte néo-testamentaire.

- a) L'adoption est l'acte légal par lequel une personne devient enfant de Dieu.
- b) Ceux qui deviennent enfants de Dieu au travers de la nouvelle naissance, sont placés dans la position de fils adultes par adoption.
- c) L'adoption se réfère à l'acte d'une personne qui décide d'adopter une nouvelle façon de vivre en marchant dans les voies de Dieu.

LES PHASES DE L'ADOPTION

Objectif 2. *Expliquer la signification des trois phases de l'adoption.*

L'adoption se déroule en trois phases. Premièrement, nous voyons qu'il y a une phase *passée*. Dans Ephésiens 1.4-6, Paul déclare :

« ... Avant la fondation du monde ... il nous a prédestinés par Jésus-Christ à être adoptés, selon le dessein bienveillant de sa volonté, pour célébrer la gloire de sa grâce qu'il nous a accordée en son bien-aimé ».

8 Relisez Ephésiens 1.4-6 et répondez aux questions suivantes.

- a Qui est celui qui adopte ?
- b Qui sont les adoptés ?
- c Qui l'a rendu possible ?
- d Quelle est l'origine de l'adoption ?
- e Quel est le but de l'adoption ?

Remarquez que c'est Dieu qui fait le premier pas dans l'adoption. Elle découle de Son amour selon Sa volonté, revient à Lui sous forme d'une famille adoptée et se termine par la célébration de la gloire de Sa grâce. Observez, à la fin du verset

4 et au verset 5, que la décision de Dieu prise dans l'éternité de nous adopter comme Ses fils est basée sur Son amour. C'est uniquement Son amour qui L'incita à prendre la décision éternelle de nous adopter. Et étant donné que l'adoption provient du libre exercice de la grâce divine, tout mérite humain est mis hors de cause.

Nous constatons aussi dans ce passage des Ecritures, que si l'adoption entraîne avec elle d'énormes privilèges, elle implique également des responsabilités : « En lui, Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et sans défaut devant lui » (Ephésiens 1.4). Si nous proclamons que Dieu est notre Père Céleste, nous devons alors vivre de telle sorte qu'Il ne soit pas honteux de nous appeler Ses fils. L'expérience de l'adoption implique plus que la simple certitude d'obtenir un billet pour le ciel. Elle exige que nous permettions au Saint-Esprit de démontrer que nous sommes des fils et des filles obéissants, en reflétant la gloire de Dieu (2 Corinthiens 4.6). Quelle opinion auriez-vous d'une personne portant constamment des vêtements propres et blancs, mais ne se lavant jamais ? L'attitude contradictoire d'une telle personne n'aurait aucun sens, n'est-ce pas ? Combien plus inconséquente serait la conduite d'une personne se réclamant de la justice de Christ, et vivant néanmoins d'une façon indigne de sa filiation chrétienne.

- 9** La signification de la *phase passée* de l'adoption consiste à
- a) nous montrer que la durée d'un enseignement en accroît la valeur.
 - b) nous montrer que le plan rédempteur de Dieu (qui comprend l'adoption) est éternel.
 - c) nous rendre capables de voir comment le plan commença dans l'Ancien Testament.

Puis il y a une phase *présente* : « Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu » (1 Jean 3.2). Remarquez aussi que Paul utilise le présent de l'indicatif dans Galates 4.6 : « Vous êtes des fils ». Le fait de notre filiation présente devrait nous affecter de plusieurs manières. D'abord, cela devrait nous enlever tout doute au sujet du futur. Nous n'avons pas besoin d'attendre d'être dans la présence de Dieu pour savoir si nous

sommes Ses enfants ou non. Nous savons *maintenant*, sur l'autorité de Sa Parole *et* par le témoignage du Saint-Esprit, que nous *sommes* enfants de Dieu (Romains 8.16).

Ensuite, ce fait devrait souligner la nécessité de vivre en accord avec notre statut de fils de Dieu. Jean a dit que ceux qui s'attendent à la révélation de Christ se gardent dans la pureté, comme Christ Lui-même est pur (1 Jean 3.3), tandis que Paul nous encourage à « dire 'Non' à l'impureté et aux passions mondaines, afin de vivre de façon disciplinée, juste et sainte dans l'âge présent » (Tite 2.12). Ainsi donc, l'enfant de Dieu est autorisé à vivre dans la sainteté.

Examinez attentivement Romains 8.14-17 et Galates 4.4-7. Ces passages parlent, en effet, de l'adoption comme d'une expérience présente. Ils nous montrent que l'adoption nous délivre de l'esclavage, qu'elle nous rend capables de nous adresser à Dieu comme notre *Père* et fait de nous Ses héritiers. Il est vrai qu'autrefois nous étions esclaves du péché, de Satan et de nous-mêmes. Nous étions alors remplis de crainte, tout particulièrement de celle de la mort (Hébreux 2.14-15), parce que nous connaissions le jugement qui nous attendait. Mais Jésus-Christ vint nous racheter de l'asservissement au péché, donnant Sa vie pour payer le prix de la rédemption et pour nous libérer afin que nous fussions les fils de Dieu. Par conséquent nous n'avons désormais pas besoin de vivre dans la crainte : ni dans celle de la mort, ni dans celle de Dieu.

10 Lisez Hébreux 12.28. De quelle façon devons-nous craindre Dieu ?

.....
.....

Mais nous ne devons pas avoir *peur* de Dieu. Ce genre de crainte ne Lui est pas agréable, car elle provient de la culpabilité et a trait au châtement. Au contraire, comme nos vies s'unissent avec celle de Christ, Son amour est rendu parfait en nous (1 Jean 4.16-19). Nous pouvons, alors, nous approcher « avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, en vue d'un secours opportun » (Hébreux 4.16).

L'adoption nous permet d'appeler Dieu directement : « Abba, Père » (Romains 8.15 ; Galates 4.6). Cette expression est empreinte de familiarité et de tendresse ; des sentiments qui proviennent de notre amour, de notre respect et reconnaissance envers notre Père Céleste. Ainsi, lorsque nous prions, nous faisons l'expérience de Sa douce assurance que nous sommes bien Ses enfants et qu'Il nous aime. Le Saint-Esprit nous conduit dans l'adoration appropriée qui convient au Père. Et Il nous rend capables de nous approcher du Père, courageusement et avec amour, en accord avec Sa volonté (Romains 8.15-17, 26-27).

Un autre avantage actuel de l'adoption, c'est que *nous sommes les héritiers de Dieu*. Et bien que nous n'ayons pas encore reçu la totalité de notre héritage, nous n'en sommes pas moins Ses héritiers. Paul déclare que Dieu Lui-même nous a mis à part, nous a marqués de Son sceau et a placé dans nos cœurs les arrhes de l'Esprit *comme la garantie* de tout ce qu'Il a en réserve pour nous (2 Corinthiens 1.21-22 ; 5.5). Le Saint-Esprit dans notre vie est le sceau attestant notre appartenance à Dieu. Paul déclare aussi que l'expérience du Saint-Esprit représente un avant-goût des bénédictions du ciel. Cette expérience est un acompte ; elle est la garantie qu'un jour les rachetés hériteront complètement des bénédictions de Dieu.

11 Entourez les lettres précédant les énoncés VRAIS.

- a** Le fait de savoir que nous sommes enfants de Dieu est l'une des bénédictions de la phase présente de l'adoption.
- b** Le fait de savoir que nous sommes adoptés nous permet de nous détendre, car nous n'avons pas besoin de nous soucier de notre conduite actuelle.
- c** Craindre Dieu, c'est Le révéler et L'honorer.
- d** Notre révérence est le sceau de notre appartenance à Dieu.
- e** Dieu nous a donné le Saint-Esprit comme une garantie que notre héritage complet est encore devant nous.

L'adoption a aussi une phase *future*. Elle n'est pas achevée actuellement. Néanmoins, nous vivons dans l'anticipation de la gloire qui sera la nôtre à la venue de Christ. C'est alors que nous réaliserons vraiment et totalement quels sont les avantages de la filiation.

12 Lisez Romains 8.23. A quoi se réfère l'adoption dans ce verset de l'Écriture ?

.....

Dans Romains 8.18-23, Paul nous dépeint une scène merveilleuse. Il parle avec la vision d'un prophète. Il voit toute la création attendant et soupirant après la gloire à venir. Il indique, qu'à présent, la création est dans un état de corruption. Elle attend avec impatience la désagrégation de la puissance du péché, la disparition de la corruption et de la mort, et la libération des effets de la malédiction. Nous, les chrétiens, de même que la nature, nous attendons impatiemment la délivrance de ce monde présent, avec ses limitations physiques, ses souffrances et sa mort. Déjà maintenant, notre corps physique se dégrade petit à petit (2 Corinthiens 4.16). Cependant, au travers de l'expérience du Saint-Esprit, nous avons reçu les *arrhes*, c'est-à-dire un *acompte* de la gloire à venir. Mais il nous tarde d'assister à la *réalisation complète* de ce que l'adoption dans la famille de Dieu veut dire.

LA CREATION



ATTENDANT
LA DELIVRANCE

La phase finale de l'adoption sera celle de nos corps. Paul ne pensait pas qu'étant dans la gloire, nous serions comme des esprits désincarnés (2 Corinthiens 5.1-5). Tout être humain dans ce monde présent est à la fois un corps *et* un esprit ; et dans la gloire, l'être tout entier sera sauvé. Cependant, le corps glorifié ne sera plus alors sujet à la corruption et aux impulsions du

péché. Ce sera un corps spirituel glorieux, adapté à la vie d'une personne spirituelle : « . . . Le Seigneur Jésus-Christ . . . transformera notre corps humilié, en le rendant semblable à son corps glorieux » (Philippiens 3.20-21). Voyez aussi 1 Corinthiens 15.35-54. Lorsque notre adoption sera enfin complète, alors nos corps auront subi une transformation merveilleuse. A cause de cette *phase future* de l'adoption, réjouissons-nous avec Paul de ce que la vie en Christ est une ardente anticipation de cette libération, de cette recréation et de ce renouvellement mis en œuvre par la gloire et la puissance de Dieu. En parlant de cette transformation par laquelle nous passerons, Paul déclare que « celui qui nous a formés pour cela, c'est Dieu, qui nous a donné les arrhes de l'Esprit » (2 Corinthiens 5.5).

Dans l'adoption, la grâce de Dieu coule comme un fleuve depuis l'éternité jusque dans le temps, puis retourne à nouveau dans l'éternité. Et Sa grâce, comme un puissant courant, nous engloutit et nous transporte avec elle vers le but de félicité, de gloire et d'immortalité future.

13 Expliquez la signification des trois phases de l'adoption. Faites usage de votre cahier pour cette réponse.

L'EXPERIENCE DE L'ADOPTION

Le moyen d'adoption

Objectif 3. *Choisir l'énoncé qui identifie le moyen d'adoption.*

Vous pourriez demander : Mais comment se produit l'adoption ? A cette question, je réponds : l'adoption est produite par Dieu au travers de l'action du Saint-Esprit, quand les hommes répondent favorablement à la vérité de l'Évangile.

La contribution humaine dans l'adoption, c'est de *croire* en Jésus-Christ et de *Le recevoir*. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, cette foi implique la totalité de la personne : l'intellect, les émotions et la volonté. Elle implique la *connaissance* de la vérité de l'Évangile (Jean 8.32), et *l'assentiment du cœur donné* à ce dernier (Romains 10.10).

Recevoir Jésus et se consacrer complètement à Lui exige un *acte de volonté* bien précis. La foi dont nous faisons preuve en croyant et en recevant, ne produit pas l'adoption, néanmoins elle lui prépare le terrain (Galates 3.26). Jean ajoute qu'à « tous ceux qui l'ont reçue, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom » (Jean 1.12).

La participation de Dieu dans l'adoption est, bien sûr, primordiale. La réponse d'une personne à Son offre de salut Lui donne la possibilité de commencer Son œuvre de rénovation. Il pardonne nos péchés sur le champ, nous communique une nouvelle nature, nous donne un nouveau rang devant Lui et nous accorde un nouveau statut dans Sa famille. Comme le Saint-Esprit rend notre filiation réelle, nous sommes alors capables de répondre à Dieu : « Abba, Père » (Romains 8.15) avec un sentiment de révérence et d'émerveillement. Car il faut bien comprendre que notre statut d'adopté, notre nouvelle filiation, n'est pas le résultat d'un mérite quelconque de notre part. Seuls l'amour et la grâce de Dieu nous font entrer dans Sa famille, là où il n'existe pas de distinctions : « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous tous, vous êtes un en Christ-Jésus » (Galates 3.28). Et tous, par l'Esprit de Christ dans leurs cœurs, crient ensemble : « Abba ! Père ! » (Galates 4.6).

14 Choisissez l'énoncé qui identifie correctement le moyen d'adoption.

- a) Le moyen d'adoption est surtout le résultat des efforts et des désirs d'une personne.
- b) La grâce irrésistible de Dieu est le moyen d'adoption par laquelle tous ceux qu'Il élit deviennent Ses fils, en-dehors de toute décision de leur part.
- c) Le moyen d'adoption puise sa source dans l'amour et la grâce de Dieu, avec lesquels Il nous reçoit quand nous répondons à l'Évangile et que nous recevons Christ.

Le caractère distinctif de l'adoption

Objectif 4. *Identifier les points communs et les différences qui existent entre les caractéristiques de l'adoption, de la régénération et de la justification.*

Nous avons examiné le salut comme étant l'unique œuvre de Dieu. Et nous avons utilisé l'illustration d'une réaction en chaîne pour décrire comment les divers aspects de l'œuvre sont en relation les uns avec les autres. Chacune des doctrines du salut a sa propre signification tout en ayant aussi un sens par rapport aux autres. Révisons donc brièvement quelques-uns des points communs et différences qui existent entre la régénération, la justification et l'adoption.

Nous voyons que l'adoption et la justification impliquent l'administration de la justice divine ; par conséquent, elles sont considérées comme des *actes juridiques*. Toutes les deux procurent un statut : la justification donne au pécheur coupable le statut *d'acquitté*, tandis que l'adoption lui procure le statut de *fil adulte* (dont nous parlerons plus tard). Et toutes les deux impliquent aussi une relation avec Dieu. Pourtant, le caractère de cette relation est différent. La justification est une relation entre un Juge juste et un pécheur « coupable », alors que l'adoption est une relation entre le Père et un fils. La justification est fondamentalement légale, alors que l'adoption est fondamentalement paternelle. La justification relève de la justice, alors que l'adoption relève de l'amour.

UN JUGE JUSTE	UN PERE PLEIN D'AMOUR
LE PECHEUR RECOIT LE PARDON	LE FILS RECOIT UNE POSITION
LA JUSTIFICATION	L'ADOPTION

La régénération et l'adoption concernent notre présence dans la famille de Dieu. La régénération est l'expérience qui nous introduit dans cette famille, et l'adoption en résulte, nous donnant le statut de fils adultes.

La position unique que nous occupons au moment de la régénération est celle-ci : étant nés de Dieu, et étant par conséquent Sa descendance légitime, nous sommes élevés, en relation et en responsabilité, au statut de *fil adultes*. Toutefois, toutes les expériences qui touchent à l'enfance et l'adolescence, et qui sont normales dans la vie humaine, sont exclues de la

filiation spirituelle. Il en résulte que nous sommes instantanément libres de tout tuteur ou gouverneur et que nous sommes responsables de vivre la vie spirituelle, aux facettes combien nombreuses, de *filis adultes* dans la maison du Père. Dans le domaine spirituel, il n'existe pas de période d'enfance irresponsable. Les Écritures ne font aucune distinction de conduite entre ceux qui débent dans la vie chrétienne et les croyants plus avancés dans la foi. Ce que Dieu déclare au croyant mûr et établi, Il le dit aussi à tous les autres chrétiens—même à ceux qui viennent tout juste de naître de nouveau. De peur que nous ne trébuchions devant ces responsabilités, à cause de l'allusion de Paul aux Corinthiens comme « des petits enfants en Christ » (1 Corinthiens 3.1), nous devons reconnaître que ceux-ci étaient des bébés à cause de leur nature charnelle, et non à cause du nombre d'années de leur vie chrétienne. Par conséquent, en tant que fils adultes, nous sommes les héritiers immédiats de Dieu et cohéritiers avec Jésus-Christ. Et ce statut privilégié nous rend capables d'hériter des bénédictions et des avantages immédiats, comme nous allons le voir.

15 Identifiez les points communs et différences qui existent entre les caractéristiques de l'adoption, de la justification et de la régénération en entourant la lettre qui précède les énoncés VRAIS.

- a** La justification et l'adoption sont considérées comme des actes juridiques parce qu'elles impliquent l'administration de la justice divine.
- b** La justification donne le statut *de juste* à celui qui croit en Christ, tandis que l'adoption lui donne le statut de *filis adulte*.
- c** La relation qui existe dans la justification est celle d'un père et d'un fils, alors que l'adoption est celle d'un juste juge et d'un pécheur coupable.
- d** L'adoption et la régénération ont toutes deux pour objet la présence du croyant dans la famille de Dieu.
- e** L'adoption nous introduit dans la famille de Dieu et la régénération nous donne le statut de fils adultes.
- f** Alors que la régénération est un acte instantané, l'adoption, elle, exige un temps de probation, c'est-à-dire un temps d'épreuve, pour voir si l'adopté mérite bien les avantages de la filiation.

Les bénédictions de l'adoption

Objectif 5. *Reconnaître des énoncés qui décrivent les bénédictions de l'adoption.*

L'adoption produit certains avantages que nous avons choisi d'appeler *bénédictions*. L'une des plus grandes bénédictions est le témoignage de l'Esprit de Dieu à notre esprit, attestant que notre filiation est réelle et nous assurant de l'amour et de l'attention du Père (Romains 8.15). Mais il y a encore bien d'autres avantages.

16 Lisez les passages suivants de l'Écriture, et énumérez pour chacun d'eux les effets de l'adoption.

- a Matthieu 7.9-11.....
- b Psaume 23.1.....
- c Psaume 144.1-2.....
- d Jean 14.26.....
- e Hébreux 12.7.....
- f Hébreux 4.14-16.....
- g Romains 8.17.....

Remarquez que tous les résultats précédents de l'adoption sont des expériences présentes. Notez aussi que l'accent est placé sur ce que Dieu fait. Voici encore quelques conséquences supplémentaires de l'adoption :

1. Notre Père pourvoit à tous nos besoins selon Sa richesse (Philippiens 4.19).
2. Il nous délivre de l'esclavage de la loi (Galates 4.4-5).
3. Il nous délivre de la crainte (Romains 8.15 ; 2 Timothée 1.7).
4. Il nous amène en communion avec Lui-même (1 Jean 1.3).

Ces bénédictions, et bien d'autres innombrables encore, ont pour but de satisfaire les besoins élémentaires des croyants.

En nous adoptant, Dieu entend bien glorifier Son nom. Au moyen de l'adoption, Il exalte Sa grâce et Son amour. En fait,

tout ce que Dieu accomplit en nous sauvant amènera, tôt ou tard, gloire à Son nom. Et peut-être que Sa gloire n'est nulle part plus évidente qu'au travers des nombreuses bénédictions qui découlent de l'adoption.

17 Entourez la lettre précédant l'énoncé qui ne décrit PAS les bénédictions de l'adoption.

- a) Nous recevons tous la compréhension, l'attention et la compassion du Père, ainsi que tout ce qui est nécessaire à notre vie physique et spirituelle.
- b) Sa sollicitude et Son amour nous procurent la protection, l'instruction et la correction dont nous avons besoin. Nous recevons aussi l'assurance de notre filiation.
- c) Nous sommes pleins de confiance et de hardiesse en entrant dans la présence de Dieu, et nous devenons héritiers de Dieu et cohéritiers avec Christ.
- d) Nous avons l'assurance qu'une fois adoptés, la vie éternelle nous est garantie quelle que soit notre façon de vivre ensuite.

Les évidences de l'adoption

Objectif 6. *Donner des exemples d'évidences intérieures et extérieures de notre adoption.*

L'adoption est fondamentalement une œuvre objective ; c'est-à-dire qu'elle se produit sans que nous ayons quelque chose à y voir. Nous dépendons essentiellement de la Parole de Dieu pour vérifier le fait de notre filiation. Elle est donc l'évidence extérieure première de notre statut adoptif. Toutefois, l'adoption devient évidente pour nous au travers des choses que nous expérimentons intérieurement et que nous démontrons extérieurement.

18 Examinez chacun des passages suivants de l'Écriture et énumérez les évidences de l'adoption qui y sont mentionnées.

- a Romains 8.4 ; Galates 5.18 :
- b Galates 4.5-6 :
- c Ephésiens 3.12 :
- d 1 Jean 2.9-11 ; 5.1 :
- e 1 Jean 5.1-3 :

Bien qu'aucun de nous ne démontre parfaitement ces évidences, nous deviendrons peu à peu semblables à Christ en marchant par l'Esprit et en nous laissant conduire par Lui (Romains 8.15-16). Ce changement progressif en nous sera la preuve évidente que nous sommes Ses enfants.

Savoir que vous faites partie de la famille de Dieu devrait vous rendre éternellement joyeux et reconnaissants. Cette connaissance devrait aussi vous inciter à prendre un engagement solennel : à savoir que par la grâce de Dieu, vous ne ferez jamais rien qui puisse amener le déshonneur ou la honte sur la famille de Dieu. Puissiez-vous toujours chercher à porter ce nom avec honneur et dignité, en n'oubliant jamais que vous faites partie du grand sacerdoce royal des croyants dont le but est d'annoncer « les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière » (1 Pierre 2.9).

19 Donnez un exemple de quelque chose qui nous donne la confirmation intérieure de notre adoption par Dieu. Faites usage de votre cahier pour cette réponse.

20 Donnez l'exemple d'une évidence extérieure que nous sommes bien les enfants de Dieu. Faites également usage de votre cahier pour cette réponse.

La doctrine de l'adoption me rappelle le cas de John et de Joan Murphy, un couple sans enfant. Les Murphy étaient déjà mariés depuis plus de dix ans lorsqu'on leur demanda si l'adoption d'un bébé, dont la jeune mère ne pouvait s'occuper, les intéressait. Ils reçurent aussi l'assurance que le bébé provenait d'une bonne famille. Les Murphy acceptèrent alors l'offre avec joie, voyant là une réponse à leurs prières. Et, avec enthousiasme, ils partagèrent la bonne nouvelle avec leurs amis. Lorsque la petite Betty naquit, elle apparut être parfaite ; en bref, un beau petit bout de chou donnant la joie autour d'elle. Pourtant, quelques heures après sa naissance, le docteur qui l'avait fait naître téléphona aux Murphy et leur annonça en toute franchise que la petite Betty avait un palais fendu—une déformation du dôme du palais dans la bouche. Il leur demanda : « Est-ce que vous la voulez toujours ? » John répondit alors, sans hésitation : « Bien sûr ! Nous avons dit à tout le monde que Betty était une

réponse à nos prières—un don de Dieu. Et même si cette déformation est apparue, nous l'aimons toujours autant ». Cependant, juste avant que les Murphy ne viennent chercher le bébé, une opposition se manifesta, contestant la légalité de l'adoption puisque les Murphy vivaient dans un autre état que celui où était née Betty. Le pasteur de la famille, qui avait facilité l'adoption, se rendit auprès de l'Avocat du Gouvernement, la plus haute autorité légale de l'Etat, pour recevoir conseil. C'est ainsi qu'il apprit de la bouche même de l'Avocat du Gouvernement que si les Murphy prenaient immédiatement le bébé avec eux dans leur foyer, il n'y aurait aucune barrière légale pour s'opposer à l'adoption. Inutile de dire que les Murphy se précipitèrent à l'hôpital et prirent avec eux la petite Betty comme leur enfant. Quelques mois plus tard, Betty subit une opération chirurgicale pour corriger son palais fendu. L'opération fut un succès et cette petite fille est aujourd'hui tout à fait normale.

Au travers de cette histoire, nous avons une illustration de l'amour de Dieu qui nous adopta alors que nous étions perdus, sans espoir, indignes et condamnés à mourir. Nous étions corrompus par une nature charnelle—nous étions loin d'être des êtres parfaits que Dieu désirait. Mais Il nous aima et nous attira à Lui. Et alors qu'Il nous attirait à Lui, le grand ennemi de nos âmes chercha à empêcher la transaction et à nous garder dans l'esclavage. Mais Dieu, au travers de Christ, enleva les obstacles à notre adoption, par Sa mort sur la croix du calvaire. Maintenant, nous faisons désormais partie de Sa famille : purifiés, guéris, revêtus de Sa justice et rendus les bénéficiaires immédiats de Ses bénédictions. Grâce à cette transaction qui nous a libérés et amenés dans Sa famille, nous pourrons nous réjouir pour toute l'éternité.

examen personnel

1 L'enseignement biblique de l'adoption nous montre qu'elle est un acte de la grâce de Dieu par lequel nous sommes

- a) assurés d'avoir le statut d'adoptés, comme fils de Dieu, dans le futur lorsque nous verrons Jésus face à face.
- b) placés comme fils dans la famille de Dieu, recevant avec elle tous les droits et les privilèges de la filiation.
- c) déclarés fils de Dieu, bien que nous devons attendre la « maturité » avant de pouvoir bénéficier des avantages de la filiation.

2 Lorsque nous devenons fils de Dieu en recevant Jésus-Christ, Dieu nous traite comme

- a) des serviteurs qui sont encore sous l'esclavage de la servitude.
- b) de jeunes enfants ayant encore besoin de « tuteurs et de gouverneurs ».
- c) ceux qui ont reçu l'adoption de fils adultes—comme des héritiers qui peuvent jouir des droits de leur héritage.

3 La participation de l'homme dans l'adoption est de

- a) lutter afin de devenir digne de la filiation dans la famille de Dieu.
- b) croire au Seigneur Jésus et de Le recevoir.
- c) désirer l'adoption avec tous les avantages que ce statut procure.

4 Du point de vue divin de l'adoption, la participation de Dieu se manifeste par le fait qu'Il

- a) nous accepte comme des *enfants mineurs* qui doivent d'abord parvenir à la maturité spirituelle *avant* que l'adoption ne soit complète.
- b) nous déclare adoptés et nous invite à agir comme si notre filiation était bien réelle.
- c) nous reçoit, nous adopte comme étant les Siens et nous donne le Saint-Esprit qui met le sceau à notre filiation.

5 Lorsque nous parlons des phases de l'adoption, nous comprenons que celle-ci

- a) a toujours (éternellement) fait partie du plan rédempteur de Dieu.
- b) se réfère exclusivement à l'acte d'adoption faisant d'une personne, un enfant de Dieu lors de la régénération.
- c) traite essentiellement du futur lorsque notre corps physique sera changé.

6 Qu'est-ce qui n'est PAS un avantage de l'adoption ?

- a) La délivrance de l'esclavage de la loi
- b) La possibilité d'être corrigé
- c) L'héritage des bienfaits de Dieu
- d) Le statut d'esclave légal

7 L'adoption dans la famille de Dieu, telle qu'elle est enseignée par l'apôtre Paul, était surtout influencée par

- a) les antécédents et les pratiques de l'Ancien Testament.
- b) la coutume d'adoption gréco-romaine.
- c) les coutumes orientales du Moyen-Orient.

8 L'adoption, qui fut conçue dans l'éternité,

- a) est complètement achevée dans le temps.
- b) est commencée dans le temps et s'achèvera dans l'éternité future.
- c) ne sera révélée et achevée que dans l'éternité future.

9 La phase finale de l'adoption concerne l'adoption de notre

- a) esprit, par lequel notre salut est déterminé.
- b) âme, par laquelle nous devenons des êtres spirituels complets.
- c) corps, nous transformant en des personnes spirituelles en Sa présence.

10 Faites correspondre chaque description (à gauche) avec la doctrine qui s'y rapporte (à droite).

- **a** Représente un changement de rang ou de position, concerne les privilèges d'une personne en tant que fils de Dieu
- **b** Représente un changement dans la nature d'une personne
- **c** Représente un changement dans la situation d'une personne

<p>Avant de continuer votre étude avec la leçon 9, remplissez bien la Partie 2 de votre Rapport de l'étudiant et renvoyez la feuille de réponses à votre instructeur d'ICI.</p>

réponses aux questions de la leçon

- 11 a** Vrai.
b Faux.
c Vrai.
d Faux.
e Vrai.
- 1 a** 2) La justification.
b 1) La régénération.
c 3) L'adoption.
d 3) L'adoption.
e 2) La justification.
f 1) La régénération.
- 12** Elle se réfère à la rédemption finale de nos corps.
- 2 a** Moïse fut adopté par la fille du Pharaon.
b Guenoubath fut adoptée par la reine Tahpenés.
c Esther fut adoptée par son cousin Mardochée.
- 13** L'adoption découle de la décision de Dieu prise dans l'éternité passée, devient une réalité dans l'expérience présente du croyant, et deviendra une réalité complète dans l'éternité future.
- 3 a** Le peuple d'Israël.
b Exode 4.22-23 ; Deutéronome 32.18-20 ; Jérémie 31.9 ; Malachie 1.6.
c Deutéronome 14.1-2 ; Osée 1.10 ; 11.1 ; Malachie 3.17.
- 14 c)** Le moyen d'adoption puise sa source dans l'amour et la grâce de Dieu, avec lesquels Il nous reçoit quand nous répondons à l'Évangile et que nous recevons Christ.
- 4 a** Faux.
b Vrai.
c Vrai.
d Faux (Nous devenons membres de la famille de Dieu par le moyen de l'expérience de la nouvelle naissance).
e Vrai.

- 15 a** Vrai.
b Vrai.
c Faux (En fait c'est l'inverse qui est vrai).
d Vrai.
e Faux (En fait c'est l'inverse qui est vrai).
f Faux.
- 5 b** Les soupirs de la création et ceux de notre propre attente de la délivrance à venir.
c Ceux qui sont adoptés sont différents de ceux qui ne le sont pas.
d L'esclavage de la loi.
e Notre ancienne vie de péché.
- 16 a** Nous recevons de bonnes choses de la part du Père.
b Nous recevons ce qui est nécessaire à notre vie.
c Nous recevons une protection.
d Nous recevons une instruction.
e Nous sommes châtiés selon Sa sollicitude pleine d'amour pour nous.
f Nous avons confiance et hardiesse pour venir dans la présence de Dieu.
g Nous devenons héritiers de Dieu avec Christ (Voir aussi 1 Pierre 1.3-5).
- 6** Lorsque nous avons fait ce qu'il nous était demandé d'accomplir, nous n'avons aucune raison d'en être fiers ou d'en faire de l'autosatisfaction. A ce stade, nous ne sommes *que des serviteurs ordinaires* ; nous n'avons fait *que* notre devoir.
- 17 d)** Nous avons l'assurance qu'une fois adoptés, la vie éternelle nous est garantie quelle que soit notre façon de vivre ensuite.

- 7 b) Ceux qui deviennent enfants de Dieu au travers de la nouvelle naissance sont placés dans la position de fils adultes par adoption.
- 18 a) Nous sommes conduits par l'Esprit.
b) Nous avons le sentiment d'appartenir à Dieu.
c) Nous sommes pleins de confiance alors que nous nous approchons de notre Père Céleste.
d) Nous avons de l'amour pour tout le peuple de Dieu.
e) Nous obéissons à Dieu.
- 8 a) Dieu.
b) Nous.
c) Jésus-Christ.
d) Le bon plaisir de la volonté de Dieu.
e) Pour que nous puissions célébrer la gloire de Sa grâce.
- 19 A vous de répondre. Vous avez peut-être fait mention de la paix, de l'assurance et de la joie que nous expérimentons lorsque nous acceptons Christ et que nous vivons pour Lui.
- 9 b) nous montrer que le plan rédempteur de Dieu (qui comprend l'adoration) est éternel.
- 20 Votre réponse. Le fruit de l'Esprit dans nos vies (Galates 5.22-23) est l'évidence extérieure de notre adoption dans la famille de Dieu.
- 10 Nous devons nous tenir devant Lui avec respect et révérence. Il est le Souverain de l'univers et notre Créateur.

Partie 3

**CE QUE DIEU ACHEVE
LUI -MEME**

